



CRITERIUM FEDERAL DEPARTEMENTAL 06

SAISON 2021-2022

TOUR 3 : Samedi 29 et Dimanche 30 Janvier 2022

SAMEDI 29 JANVIER 2022

Lieu : Gymnase DESCAZES à ROQUEBRUNE CAP MARTIN

JUGE ARBITRE : François Savelli (06 19 64 31 31)

BENJAMINS ET POUSSINS : Appel à 9h00 - Début à 9h30
JUNIORS : Appel à 13h00 - Début à 13h30

Lieu : Gymnase RAOUL DUFY à NICE - 8 avenue Raoul Dufy

JUGE ARBITRE : Nikita IONNIKOFF (06.21.14.89.22) assisté de Yves BERNIER

MINIMES : Appel à 9H00 - Début à 9h30
CADETS : Appel à 13h30 - Début à 14h00

DIMANCHE 30 JANVIER 2022

Lieu : Gymnase RAOUL DUFY à NICE - 8 avenue Raoul Dufy

JUGE ARBITRE : Nikita IONNIKOFF (06.21.14.89.22) assisté de Yves BERNIER

ELITE MESSIEURS D1 D2 D3 : Appel à 9H00 - Début à 9h30

Lieu : Gymnase OLYMPIE à MANDELIEU - Avenue Des Anciens Combattants

JUGE ARBITRE : Michel VASSALO (06.20.05.67.48) assisté de Rosine DEWARLINCOURT

ELITE MESSIEURS D4 D5 D6 : Appel à 9H00 - Début à 9h30

POINTAGE :

PRESENTATION OBLIGATOIRE DE L'ATTESTATION DE LICENCE OU DE LA PREUVE DE LA LICENCIATION PAR UN MOYEN INFORMATIQUE ou d'une Pièce d'identité et du Certificat Médical de l'année en cours (OBLIGATOIRE pour JOUER).

EN CAS D'EMPECHEMENT OU DE FORFAIT DE DERNIERE HEURE :

Prévenir au plus tôt le responsable du Critérium Fédéral Départemental Yves BERNIER (06.28.19.50.46). ou le Juge Arbitre concerné. Un justificatif devra être envoyé dans les 8 jours qui suivent.

RAPPEL : Toute absence non justifiée par un document entraîne l'élimination et une amende de 10 euros. Toute absence excusée entraîne la descente d'une division et une élimination après 2 absences excusées.

LA PRESENTATION DU PASS SANITAIRE EST OBLIGATOIRE POUR ACCEDER A LA SALLE DE LA COMPETITION. LE PORT DU MASQUE EST OBLIGATOIRE DANS LA SALLE SAUF DANS L'AIRE DE JEUX

LE COMITE DEPARTEMENTAL DES ALPES MARITIMES

Adresse mail Responsable : bernier_yves@orange.fr

CDAM-CF2021-2022-Convocation tour3.docx